



Agente de liaison et de soutien à l'intervention (permanent)

QUI SOMMES-NOUS?

L'Alliance MH2 est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de représenter, d'accompagner et de défendre les droits de ses membres ainsi que des femmes et des enfants qu'elles hébergent et accompagnent.

Depuis 2019 l'Alliance MH2 accompagne les maisons d'hébergement ou centres de femmes qui développent de nouvelles ressources, et a déposé des projets pour 196 nouvelles unités, notamment dans les régions québécoises qui n'avaient pas ce type de services pour les femmes en danger d'homicide conjugal. L'Alliance a aussi comme mission d'informer, sensibiliser et mobiliser la population québécoise sur les enjeux liés à la violence conjugale, la violence conjugale post séparation et les homicides conjugaux.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la coordonnatrice IRF, l'agente de liaison et de soutien à l'intervention accompagne les membres dans le déploiement du panier de services. Elle assure l'évaluation des besoins en termes de soutien et de formation des intervenantes et propose un calendrier de formation qui répond aux besoins des équipes en plus d'aborder de nouvelles approches d'intervention. L'agente de liaison vient en soutien aux maisons tout en collaborant ponctuellement aux activités de sensibilisation. Plus précisément, la personne titulaire du poste est appelée à effectuer les tâches suivantes :

Déploiement du panier de service

- Accompagne les membres dans le développement de services d'intervention;
- Soutien l'implantation, assure la formation et le suivi des services à déployer à partir du panier de services lié au cadre de financement PSOC des MH2 (services pour les femmes, enfants...);
- Effectue les suivis auprès des coordonnatrices IRF et dossiers politiques quant aux irrégularités; perçues dans le déploiement du panier de service par un membre;
- Faire la liaison entre les besoins et réalités du terrain et les travaux de l'équipe de l'Alliance.

Soutien aux membres

- Anime des rencontres pour les intervenantes et assure l'arrimage des discussions en cohérence avec le panier de services;
- Assure le recensement des besoins de formation des membres;
- Élabore et assure la réalisation d'un calendrier saisonnier de formation (formateurs, logistique, diffusion, etc.);
- Contribue à l'intégration des nouveaux savoirs dans une perspective de renouvellement des pratiques d'intervention au sein des équipes des MH2 membres de l'Alliance;
- Planifie et assure les projets en cours;
- Met en place des communautés de pratique (lieux de partage d'expertises, échanges cliniques, etc.) pour les membres;
- Répertoire les enjeux vécus par les femmes et les enfants;
- Adapte les formations selon les besoins et les enjeux vécu par les femmes et les enfants afin de défendre leurs droits;
- À l'aide d'un questionnaire, évalue les services rendus aux membres ainsi que leur niveau de satisfaction.



Agente de liaison et de soutien à l'intervention (permanent)

Soutien à l'équipe de l'Alliance

En collaboration avec la coordonnatrice IRF :

- Assure le suivi des projets en cours;
- Collabore à la rédaction de divers documents officiels (rapport annuel, outils aux membres etc.);
- Sert de lien entre les membres et l'équipe en réponse aux besoins des membres et des enjeux des femmes et des enfants en MH2;
- Participe et assure la sensibilisation lors de certains événements publics ou pour des partenaires.

FORMATION ET QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

- Détenir un DEC en travail social, éducation spécialisée ou dans un domaine pertinent à l'emploi;
- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience en intervention et en animation;
- Détenir un minimum de 2 ans dans le milieu communautaire, violence faite aux femmes ou autre domaine similaire;
- Avoir une très bonne connaissance du milieu de l'intervention, des maisons d'hébergement et des problématiques vécues par les femmes victimes de violence;
- Excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Maîtrise de l'anglais à l'oral (atout).

CE QUE NOUS OFFRONS

- Salaire à l'embauche : 30.35\$/heure;
- Poste permanent avec un horaire de 35h par semaine;
- Un régime de retraite;
- Une assurance collective payée à 50% par l'organisation;
- 4 semaines de vacances après 1 an d'emploi;
- 18 jours de congé payés par année (10 fériés – 8 mobiles);
- Flexibilité pour concilier vie professionnelle et personnelle;
- Environnement de travail stimulant et bienveillant;
- Et bien d'autres!

Entrée en poste : 7 octobre 2024.

Nous avons hâte de faire votre connaissance!